



Mallette viendra présenter les ÉTATS FINANCIERS pour l'année 2024 aux membres du conseil municipal à 18h00 à la **salle communautaire** avant l'ouverture de la séance régulière.

SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL

LUNDI, le 10 mars 2025 à compter de 19h00

À la salle communautaire de St-Eugène-d'Argentenay

✿ ORDRE DU JOUR ✿

1. Ouverture de la session.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation des états financiers 2024 et adoption.
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 03 février 2025.
5. Correspondance : A- Forfait annuel – Trium Média
6. Comptes payés de février 2025.
7. Nomination du maire suppléant.
8. Premier projet règlement 233-2025- relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments.
9. Acceptation de la liste : Priorisation des projets FDT-Fonds participatifs rural.
10. Contrat avec la firme MSH - plan d'intervention, la planification quinquennale et coordination en ingénierie.
11. Contrat – Travaux supplémentaires – Garderie.
12. Demande d'appui- municipalité de St-Thomas-Didyme- chargé de projet.
13. Regroupement municipal – Demande d'assistance.
14. Programme d'aide à la voirie locale – volet entretien des routes locales.
15. Pétition « Contre la fermeture du Pont de la Chute Évelyne ».
16. Varia : _____

17. Période de questions.
18. Levée de l'assemblée.